

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Article L1122-17: Le Conseil communal ne peut prendre de résolution SI LA MAJORITE DE SES MEMBRES EN FONCTION N'EST PRESENTE.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DES MEMBRES PRESENTS, sur les points mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame la Bourgmestre, Madame l'Echevine, Monsieur l'Echevin, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

est invité(e) à assister à la séance qui aura lieu dans la salle culturelle Victor Jara,

Place Van Zeeland 31 à 7060 SOIGNIES – le mardi 24 janvier 2023 à 19 heures

Fait à l'Hôtel de Ville de Soignies, le jeudi 12 janvier 2023.

Par le Collège:

Le Directeur général,

O. MAILLET.



F. WINCKEL.

La Bourgmestre

ORDRE DU JOUR:

SÉANCE PUBLIQUE

- 1. DT3 COMMUNICATION & EVENEMENTS CITOYENS A HONORER (commission 1)
- 2. DT1 DIRECTION GENERALE APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE COMMUNE VILLE/CPAS DU 29 NOVEMBRE 2022 VOTE (commission 1)
- 3. DT1 DIRECTION GENERALE APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL DES 29 NOVEMBRE ET 20 DECEMBRE 2022 VOTE (commission 1)
- 4. DT2 MARCHES PUBLICS TRANSPARENCE ET GOUVERNANCE DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAL AU COLLEGE COMMUNAL EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS MODIFICATION VOTE (commission 2)
- 5. DT2 MARCHES PUBLICS CONCESSION POUR LA GESTION DU STATIONNEMENT PROLONGATION DU CONTRAT APPROBATION VOTE (commission 2)
- 6. DT2 MARCHES PUBLICS DO5 AFFAIRES ECONOMIQUES APPEL A PROJETS 2021 ACCORDS TAX ON PYLONS CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE D'UN WEB OBSERVATOIRE TERRITORIAL ET COMMERCIAL DESIGNATION DU BUREAU D'ETUDES APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION VOTE (commission 2)
- 7. DO6 TOURISME CENTRISSIME MAISON DU TOURISME DU PAYS DU CENTRE (ANCIENNEMENT "MAISON DU TOURISME DU PARC DES CANAUX ET CHATEAUX" ASBL) DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE MODIFICATION VOTE (commission 2)
- 8. DO2 MOBILITE AMPLIFICATION DU DEPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGEMENT POUR VEHICULES ET VELOS ELECTRIQUES APPEL A INTERET DU GOUVERNEMENT WALLON VOTE (commission 4)

- 9. DO1 ENERGIE POLLEC ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION A L'APPEL A CANDIDATURE POLLEC 2022 VOLET RESSOURCES HUMAINES VOTE (commission 1)
- 10. DO1 ENERGIE REGLEMENT RELATIF AUX CRITERES ET MODALITES D'OCTROI D'UNE AIDE POUR LA REALISATION D'UN AUDIT LOGEMENT APPROBATION VOTE (commission 1)
- 11. DO2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE BOUCLE DU HAINAUT ETAT DE LA SITUATION INFORMATION (commission 1)
- 12. DT1 DIRECTION GENERALE MOTION VISANT A DEMANDER LA LIBERATION DE MONSIEUR OLIVIER VANDECASTEELE VOTE (commission 1)
- 13. DT1 DIRECTION GENERALE ARTICLE(S) 74 DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR : REPONSE(S) AU(X) QUESTION(S) POSEE(S) LORS DE LA SEANCE PRECEDENTE OU EN COMMISSION; QUESTION(S) ORALE(S) POSEE(S) AU COLLEGE COMMUNAL
- 14. DT1 DIRECTION GENERALE COMMUNICATION(S)

HUIS CLOS

- 15. DT4 GRH DEMANDE D'UN AGENT COMMUNAL D'EXERCER UNE ACTIVITÉ INDÉPENDANTE COMPLÉMENTAIRE VOTE (commission 2)
- 16. DT4 GRH MISE A DISPOSITION D'UN EMPLOYE D'ADMINISTRATION D4 DE L'ASBL CENTRE CULTUREL VICTOR JARA RATIFICATION VOTE (commission 2)
- 17. DT4 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ECOLE DE CASTEAU-NEUFVILLES-CHAUSSEE DESIGNATION D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) VOTE (commission 3)
- 18. DT4 ECOLE COMMUNALE DE NAAST CONGE DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE C.C. DU 15 DECEMBRE 2022 RATIFICATION VOTE (commission 3)
- 19. DT4 ECOLE COMMUNALE DE CASTEAU-NEUFVILLES-CHAUSSEE CONGE DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE C.C. DU 15 DECEMBRE 2022 RATIFICATION VOTE (commission 3)
- 20. DT4 ECOLE COMMUNALE DE SOIGNIES DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE DASPA (ASSIMILE AU PRIMO ARRIVANT) C.C. DU 15 DECEMBRE 2022 RATIFICATION VOTE (commission 3)
- 21. DT4 ECOLE COMMUNALE DE CASTEAU-NEUFVILLES-CHAUSSEE MISE EN DISPONIBILITE POUR CAUSE DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE C.C. DU 15 DECEMBRE 2022 VOTE (commission 3)
- 22. DT4 ECOLE COMMUNALE DE NAAST CONGE DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE C.C. DU 22 DECEMBRE 2022 RATIFICATION VOTE (commission 3)
- 23. DT4 ECOLE COMMUNALE DE CASTEAU-NEUFVILLES-CHAUSSEE CONGE POUR PRESTATIONS REDUITES (4/24) JUSTIFIEES PAR DES RAISONS SOCIALES OU FAMILIALES D'UNE MAITRESSE DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE DESIGNATION DES REMPLACANTS A TITRE TEMPORAIRE C.C. DU 12 JANVIER 2023 RATIFICATION VOTE. (commission 3)
- 24. DT4 ECOLE COMMUNALE DE CASTEAU CONGE DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE C.C. DU 22 DECEMBRE 2022 RATIFICATION VOTE (commission 3)
- 25. DT4 E.E.P.S.I.S. DÉSIGNATION D'UN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE A TITRE TEMPORAIRE C.C. DU 01 DECEMBRE 2022 RATIFICATION VOTE (commission 3)

- 26. DT4 E.E.P.S.I.S. PROLONGATION DU CONGE POUR PRESTATIONS REDUITES (MI-TEMPS MEDICAL) 3EME DEMANDE SUITE A UNE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE "GROS OEUVRE" C.C. DU 15 DECEMBRE 2022 DÉCISION VOTE (commission 3)
- 27. DT4 E.E.P.S.I.S. DESIGNATION D'UN PROFESSEUR DE FORMATION GENERALE DE BASE A TITRE TEMPORAIRE A L'EEPSIS ET EN INTEGRATION C.C. DU 15 DECEMBRE 2022 RATIFICATION VOTE (commission 3)
- 28. DT4 E.E.P.S.I.S. REVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN PROFESSEUR DE COURS GENERAUX "EDUCATION PLASTIQUE" ET D'UN PROFESSEUR D'"EDUCATION MUSICALE" REAFFECTATION A TITRE TEMPORAIRE DANS UNE FONCTION MOINS BIEN REMUNEREE C.C. DU 22 DECEMBRE 2022 DECISION VOTE (commission 3)
- 29. DT4 E.E.P.S.I.S. DERNIERE PROLONGATION DU CONGE POUR PRESTATIONS REDUITES (MI-TEMPS MEDICAL) 4EME DEMANDE SUITE A UNE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE "GROS OEUVRE"—C.C. DU 12 JANVIER 2023 DÉCISION VOTE. (commission 3)

Consultation des dossiers du Conseil communal

Les dossiers sont à votre disposition tous les jours ouvrables, durant les heures de service (8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 15) dans le bureau du Directeur général, et le samedi matin, de 10 h à 12 heures dans le local situé au 1^{er} étage au fond du couloir près de la photocopieuse.

